

SOMMAIRE

Point de vue actualité

Vigilance toujours.....p. 4-5

Dossier ARTT

ARTT : le protocole du 22 octobre 2001p. 6-8

Dossier grève

Réflexion

ou doux délire !.....p. 10-11

Témoignagesp. 14-17

Dossier urgences

Enquête sur la prise en charge des urgences en Europe p. 18-19

Astreinte

L'Astreinte :

le maillon faiblep. 20

Rémunérationp. 21

Oursp. 22

Courrier des lecteursp.23

PH Services.....p.24

Abonnement

de soutien PHARp.25

Petites annonces.....p.26-27

PHAR

ISSN : 1285-7254

Directeur de la publication :

R. Domergue

Rédacteur en chef :

J.-Cl. Barrière

Comité de rédaction :

P. Dassier - M.A. Doppia - J. Garric -

Ch-Ch. Mielliet - M. Viillard -

Cl. Wetzel

Réalisation : Ektopic

Impression : Espace Graphic (Nice)

EDITO

Un bon accord, du temps gris et un suivi indispensable

Un « éditto » au lendemain d'un tel mouvement revendicatif débute obligatoirement par les remerciements du SNPHAR à tous les médecins anesthésistes-réanimateurs des hôpitaux publics pour leur résolution affichée, leur détermination tranquille et leur formidable engagement tout au long des négociations de Septembre-Octobre 2001.

Merci aussi à tous les PH qui ont suivi ce mouvement.

Le CA du SNPHAR a constamment ressenti votre soutien exceptionnel, mais salue surtout votre capacité à mobiliser et à généraliser à toutes les disciplines cette forte contestation. De mémoire de PHAR, une telle unité n'a jamais été constatée, une si forte mobilisation reconduite de semaine en semaine non plus !

L'accord signé est un bon accord.

Il entérine un bon nombre de revendications de fond défendues depuis (trop) longtemps par le SNPHAR. Ne boudons pas notre satisfaction : le respect et l'application « désormais » des DE, une durée maximale exigible de travail de 48 heures, la reconnaissance et l'intégration du travail en garde et du déplacement en astreinte comme travail effectif sont autant d'avancées statutaires significatives et tant attendues ! Ne minimisons pas leur portée : réactiver auprès des plus jeunes l'attrait de l'exercice en hôpital public et inscrire dans le « marbre » statutaire le Droit Communautaire.

L'analyse s'obscurcit et le tableau se voile à la lecture des dispositions concernant l'astreinte.

Certes le temps de déplacement est considéré comme du temps de travail (conformément à l'arrêt Valenciana) et a bénéficié d'une revalorisation substantielle. Mais le temps « gris », ainsi dénommé par les experts du travail, correspondant au temps de disponibilité offert à l'employeur en dehors du lieu de travail, et qui produit souvent une activité sous forme de conseils, d'avis, grâce aux contacts téléphoniques ou à la connexion électronique, n'a même pas été étudié. Il est vrai, notre Ministre de la santé nous a incité à travailler ce dossier en acceptant pour l'avenir d'examiner les propositions des organisations professionnelles.

Le SNPHAR publie un document de travail sur l'astreinte de demain. Ce télétravail se développe et remplacera bientôt dans nos établissements la traditionnelle garde sur place dont le but est de maintenir en réserve immédiatement activable les compétences professionnelles. L'inconvénient pour l'employeur est désormais de les rémunérer en travail effectif !

Un bon accord est un accord suivi d'effets sur le terrain.

Un comité local émanant de la CME et de la direction élaborera le projet de réorganisation conformément au cadrage national et ce pour Juin 2002. Son rôle est prépondérant. Prenez place dans ce comité et défendez l'esprit de cet accord que certains souhaiteraient déjà étouffer !

Enfin le mouvement de Septembre-Octobre 2001 a révélé la nécessité d'un nouveau et vrai dialogue social, fondé d'abord sur l'écoute attentive des acteurs du système hospitalier. Dans certaines régions, cette expression a pris la forme de coordination régionale, dans d'autres on a même frôlé le passage au maquis. Nous devons aujourd'hui nous interroger sur le mode de représentation et l'expression au sein des instances des médecins hospitaliers. Le rôle de certaines commissions doit être reconsidéré : il y règne encore comme une odeur d'archaïsme !

C'est désormais l'enjeu de demain !

Didier Réa - Secrétaire Général du SNPHAR